

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 MARS 2024

A 19H00

Présents : M. Martial PARIZOT – Maire, Mmes Bernadette BERGER, Corinne PRIN, M. Sylvain FERREUX, Alexandre PRIN, Mme Anne LIMBARDET, MM Yves BATAILLARD, Fabrice BON, Ludovic GAUTHIER, Jérôme POCHERON, Jean-Marc RENARD, Laurent RUBACHA

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Catherine CARTIER pouvoir à Mme Bernadette BERGER, Mme Clarisse MELSION pouvoir à Alexandre PRIN.

Secrétaire de séance : Mme Corinne PRIN

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du conseil municipal datant du 13 février 2024. Le conseil l'approuve à l'unanimité et le signe.

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Trottoir et pose de bordures rue d'Amont

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'ajout de ce point.

ORDRE DU JOUR :

- *Compte Administratif 2023*
- *Compte de Gestion 2023*
- *Affectation du résultat*
- *Vote des taxes 2024*
- *Subventions aux associations 2024*
- *Budget Primitif 2024*
- *Informations du maire*
- *Questions diverses*

1 – Trottoir et pose de bordures rue d'Amont

En raison du Tour de France qui passe à Izeure le 4 juillet 2024, le Département de la Côte d'Or a programmé, du 16 au 19 avril, le renouvellement de la couche de roulement de la RD 116, en agglomération du raccord des récents travaux d'aménagement de la place jusqu'à la sortie du village. Il est donc nécessaire auparavant d'aménager l'accotement situé rue d'Amont, face à la mairie, par la création d'un trottoir avec bordure sur 93 ml.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet d'aménagement de l'accotement pour un montant de 15 657.00 € HT (Devis Entreprise NOIROT)

- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Plan Marshall – Voirie Communale Côte d’Or et du produit des Amendes de Police »
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l’aide
CD - Voirie	Sollicitée	15 657.00 € HT	50 %	7 828.00 €
CD – Amendes de police	Sollicitée	15657.00 € HT	25 %	3 914.00 €
TOTAL DES AIDES		15 657.00 € HT	75 %	11 742.00 €
Autofinancement		3 915.00 € HT	25 %	

- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,
- s’engage à ne solliciter aucun autre programme d’aide du Conseil Départemental au titre de ce projet.

2 – Compte Administratif 2023

Monsieur le Maire se retire et Madame Corinne PRIN, adjointe aux finances, prend la présidence de la séance et présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2023 qui fait apparaître :

<u>Section fonctionnement :</u>	Recettes réalisées	511 084.21 €
	Dépenses réalisées	386 668.47 €
	Résultat section	124 415.74 €
	Excédent reporté	403 431.07 €
	Résultat global	527 846.81 €

<u>Section investissement :</u>	Recettes réalisées	310 899.43 €
	Dépenses réalisées	35 097.21 €
	Résultat section	275 802.22 €
	Déficit reporté	- 245 476.28 €
	Résultat global :	30 325.94 €

Soit un excédent global de 558 172.75 €

Reste à réaliser au 31/12/2023

Dépenses « investissement » 40 330.50 €

Excédent global à reporter 517 842.25 €

Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité le Compte Administratif 2023 présenté.

Monsieur le Maire rejoint le conseil et reprend la présidence de la séance.

3 – Compte de Gestion 2023

Corinne PRIN présente le Compte de Gestion 2023 dressé par Madame l'administratrice des finances locales qui fait apparaître des résultats parfaitement identiques à ceux du compte administratif 2023,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Compte de Gestion 2023 présenté.

4 – Affectation du résultat

Mme Corinne PRIN propose de reporter l'affectation des résultats sur le budget primitif 2023, à savoir :

- Excédent de fonctionnement 527 846.81 €
- Excédent d'investissement 30 325.94 €
- Restes à réaliser d'investissement - 40 330.50 €

Soit un besoin de financement de - 10 004.56 €

Affectation en réserves R 1068 en investissement 10 004.56 €
Report en fonctionnement R 002 517 842.25 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée ci-dessus.

5 – Vote des taxes

En raison de l'inflation et des investissements importants faits par la commune, le conseil municipal souhaite augmenter le taux de la Taxe Foncière du bâti (TFB) de 1 % et de reconduire les autres taux à l'identique de 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les taux d'imposition applicables en 2024 comme suit :

- Taxe foncière bâti (TFB) : **34.29 %**
- Taxe foncière non bâti (TFNB) : **32.83 %**
- Taxe d'habitation (THRS) : **14.03 %**

A 19 h 50, Mme Anne LIMBARDET est dans l'obligation de partir et donne son pouvoir à M. Sylvain FERREUX.

6 – Subventions aux associations

Madame PRIN propose l'affectation des subventions aux associations pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à 12 voix et 2 abstentions (Bernadette BERGER et Laurent RUBACHA), d'attribuer les subventions 2024 pour un montant de 2 550.00 € selon la répartition suivante :

A.I.F.C.	280.00 €
ADMR	50.00 €
Amicale des Pompiers d'Aiserey	50.00 €
CES de Brazey	100.00 €
Comité des Fêtes	570.00 €
Gymnastique volontaire	280.00 €
La Gaule Izeuroise	280,00 €
UNC section Aiserey	50.00 €
Le Souvenir Français	50.00 €
Amitiés et Culture	280.00 €
Les Petits Izeurois	280.00 €
SOS Art'nimaux	280.00 €

7 – Budget Primitif 2024

Madame Corinne PRIN présente le budget primitif 2024 chapitre par chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement.

Le Conseil Municipal après avoir étudié la proposition de budget présentée adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2024 :

Section de fonctionnement :

Dépenses :	449 960.00 €
Virement à la section investissement :	16 469.50 €
Dépenses de la section Fonctionnement	466 429.50 €
Recettes :	449 960.00 €
Excédent report à nouveau :	517 842.25 €
Recettes de la section Fonctionnement	967 802.25 €

Section d'investissement :

Dépenses :	261 200.00 €
Dépenses de la section Investissement	261 200.00 €
Recettes :	244 730.50 €
Virement de la section fonctionnement	16 469.50 €
Recettes de la section Investissement	261 200.00 €

8 – Informations du maire

- M. le Maire donne lecture de l'arrêté municipal n° 2024/01 portant sur le règlement de l'étang communal d'Izeure.
- Chenilles processionnaires : les nids seront détruits par la Société Fèvre Viellard
- Travaux sur la RD109 : Réfection de la couche de roulement entre Noiron sous Gevrey et Tarsul, jusqu'à la pancarte d'entrée de village.

- Dépôt sauvage le long de la Varaude : Monsieur le Maire indique qu'il est allé voir les intéressés, photo à l'appui. Les riverains concernés s'engagent à nettoyer la berge.
- Devis concernant le métrage de la maison Aubert : 2 devis ont été réalisés par des géomètres experts :
 - TT Géomètres Experts (M. MONTARON) : environ 3 500 € TTC
 - Cabinet GIEN PINOT : 6 342 € TTC (sans se déplacer)
- Mise au point avec la société Fèvre Viellard concernant l'entretien du stade, l'arrêt de l'entretien de l'emplacement du city-stade et l'entretien du parc Aubert. Il n'y aura pas de charge supplémentaire pour l'entretien du parc.
- Romain GAILLARD a procédé à l'élagage de 3 arbres au lotissement rue des Coquelicots.

9 – Questions diverses

- Une réunion publique a eu lieu le 21 mars pour l'organisation de la manifestation du Tour de France. Plusieurs bonnes idées ont été proposées : banderoles de tee-shirts aux couleurs des maillots du tour, décorations sur des vélos... Voir avec GROUPAMA si un sponsoring est possible.
- Entretien du réseau pluvial (avaloirs) à prévoir.
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin. Bernadette BERGER propose d'organiser une cérémonie citoyenne pour les jeunes inscrits d'office afin de leur remettre leur carte d'électeur.
- Corinne et Alexandre PRIN informent le conseil municipal de leur démission en tant qu'adjoints et conseillers municipaux. Mme PRIN a déjà fait parvenir son courrier en préfecture.
- Changement d'horaires pour l'éclairage de l'abri de bus vers le terrain de foot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.